

RAPPORT ANNUEL DU COMITÉ D'AUDIT 2025

Source : Comité d'audit

Le Comité d'audit s'est acquitté, au nom du Conseil général, des tâches qui lui ont été confiées de 2019 à 2025. Le Comité d'audit veille à :

- la qualité des renseignements financiers présentés dans les états financiers audités qui sont publiés dans l'Annuel et sur le site Web de l'Église;
- la sélection, la rémunération et la préservation de l'indépendance de l'auditeur externe, KPMG LLP, nouvellement nommé à l'issue du processus de sélection du cabinet d'audit mené en 2022;
- la surveillance des mécanismes généraux de gestion des risques et des contrôles financiers internes.

Le Comité est présidé par Robin Pilkey, CPA, CA, IAS.A, et cinq membres ont été nommés par le 44^e Conseil général. Il s'agit de : Randall Hobbs; Steven Lowden, CPA, CA; Andrew Spears, M. Sc. (secteurs privé et public); Jane McDonald; et Cathy Rushton, FCPA, CA, MBA. Darwin Bozek, FCPA, FCGA, IAS.A et membre du Conseil de retraite, siège également au comité, tout comme la présidente nommée du Conseil de retraite, Anne Soh, FSA, FICA, IAS.A, qui participe aux réunions au besoin. Le secrétaire général, Michael Blair, le directeur financier, Harry Li, le contrôleur, Jing Huang et Mary Worrall ont appuyé le Comité dans ses travaux. Le Comité se réunit principalement par voie électronique, quatre fois par année. L'audit externe de 2025 a notamment été réalisé en mode hybride, l'équipe d'audit s'étant rendue aux bureaux de l'ÉUC une fois par semaine.

Chaque année, le Comité d'audit :

- approuve les plans d'audit et les honoraires proposés par KPMG LLP;
- reçoit les rapports d'audit une fois les travaux achevés;
- recommande l'approbation par l'exécutif ou le sous-exécutif du Conseil général des états financiers audités des comptes nationaux de l'Église Unie du Canada, qui comprennent ceux de KAIROS (Initiatives œcuméniques canadiennes pour la justice);
- recommande l'approbation du rapport financier audité du Régime de retraite de l'Église Unie du Canada au Conseil de retraite;
- met à jour les plans de travail et les documents relatifs au cadre de référence, au besoin.

En 2022, conformément à notre engagement à adopter les meilleures pratiques de gouvernance financière, le Comité d'audit a lancé un processus de demande de propositions pour des services d'audit et les services d'un nouveau cabinet d'audit ont été retenus. L'exercice 2022 a marqué le début de notre partenariat avec le nouveau cabinet d'audit, KPMG LLP.

L'exercice 2024 correspond à notre troisième année de collaboration avec KPMG LLP, année au cours de laquelle les missions d'audit des comptes nationaux, du régime de retraite et du programme KAIROS ont été menées à bien et pour lesquelles des opinions sans réserve (opinions favorables) ont été émises. Après la réalisation de l'audit initial par KPMG LLP, l'Unité

des finances a continué de tirer parti des recommandations formulées, en particulier dans des domaines comme la dotation en personnel, la documentation des processus et l'amélioration des opérations. Au cours de la dernière année, l'équipe a déployé des efforts considérables pour renforcer les pratiques internes, rationaliser le déroulement des opérations et améliorer l'ensemble des activités de gestion financière.

Alors que la transition au sein de l'équipe de direction s'est achevée en juillet 2024, Harry Li ayant pris la direction du bureau des finances après le départ à la retraite d'Erik Mathiesen, l'Unité des finances a poursuivi sur sa lancée en renforçant sa structure et ses processus. Ces améliorations constantes ont permis à l'équipe de bien se positionner pour répondre à l'évolution des besoins opérationnels et stratégiques de l'Église.

Les pratiques de travail à distance adoptées pendant la pandémie restent en place, le personnel travaillant actuellement au bureau un jour par semaine. Ce modèle hybride continue à favoriser la productivité et la flexibilité. À l'avenir, les processus d'audit et les processus financiers devraient être davantage adaptés au numérique, ce qui s'inscrit dans le cadre des efforts plus vastes déployés pour mettre en place des services de comptabilité partagés entre les régions et des initiatives en cours visant à accroître la transparence et l'accessibilité de l'information financière.

Le Comité poursuit l'amélioration d'un cadre général de gestion des risques pour les activités de l'Église afin de permettre l'adoption d'une approche plus globale de l'évaluation et de l'atténuation des risques. Les investissements faits par l'Église dans les technologies de l'information et les mesures de sécurité s'y rattachant ont fait l'objet d'une attention particulière. Le Comité reçoit également les dernières informations concernant les activités de gestion des risques opérationnels et réputationnels.